

22^e TROPHEE RSE et performance globale



Dossier de candidature

Meilleure DPEF

Déclaration de performance extra-financière produite
en réponse à l'article L.225-102-1 du code de
commerce

<i>Informations générales</i> _____	2
<i>L'entité</i> _____	3
<i>Description de l'entité</i> _____	4
<i>Documents à nous envoyer / joindre</i> _____	5
<i>Votre expert-comptable / votre commissaire aux comptes</i> _____	5

INFORMATIONS GENERALES

Nom de l'entité :

Adresse complète :

Pays :

Personne à contacter dans l'organisation/entreprise dans le cadre du Trophée :

Nom et prénom :

Fonction :

E-mail :

Téléphone :

Etablissement(s) secondaire(s) ou succursale(s) :

Quel(s) service(s) a/ont été en charge de l'élaboration de la DPEF ?

Comment avez-vous eu connaissance de ce Trophée ?

- expert-comptable commissaire aux comptes OTI DAF
 réseaux sociaux site internet autre (préciser) :

Si vous avez eu l'information par votre expert-comptable ou commissaire aux comptes ou OTI, nous vous remercions de nous préciser son nom et ses coordonnées ?

Nom et prénom :

Cabinet :

E-mail :

Téléphone :

Adresse :

L'ENTITE

Nom du dirigeant / responsable de l'organisation :

Forme juridique :

Entité filiale d'un groupe oui non

- Si oui, lequel ?

Effectif moyen permanent (au 31 décembre 2021) :

Chiffre d'affaires (en k euros - au 31 décembre 2021) :

Total Bilan (en k euros - au 31 décembre 2021) :

DESCRIPTION DE L'ENTITE

Quelle est votre activité ? (négoce, industrie, services, financement, associatif, autre)

Avez-vous obtenu la qualité de société à mission ou êtes-vous en passe de l'obtenir ?

oui

non

Existe-t-il une caractéristique particulière liée à l'activité, à l'organisation/entreprise, à l'implantation ? oui non

- **Si oui, laquelle ?** (installation classée pour la protection de l'environnement - ICPE, zones à risques, zones protégées, Economie sociale et solidaire - ESS, etc.)

DOCUMENTS A NOUS ENVOYER / JOINDRE

1. Document dans lequel figure votre dernière DPEF disponible
2. Lien de la DPEF sur le site internet
3. Rapport de l'OTI

Dossier à retourner à comite-rse@cs.experts-comptables.org avant le 20 mai 2022.

VOTRE EXPERT-COMPTABLE / VOTRE COMMISSAIRE AUX COMPTES

1. **Votre expert-comptable et/ou votre commissaire aux comptes a/ont-il(s) été impliqué(s) dans votre DPEF ?**

(mise en place du reporting, rédaction de la DPEF, formation, analyse critique, vérification, attestation et certification de l'information financière et non financière, etc.)

oui

non

Précisez :